

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Réactualisation des connaissances et perfectionnement de la pratique officinale

Cette formation permet aux pharmaciens d'envisager une activité de pharmaciens d'officine, adjoints ou titulaires, conformément aux conditions nécessaires pour une inscription au tableau correspondant de l'ordre national des pharmaciens.

Notre formation vous propose une remise à niveau, quel que soit votre secteur d'activité de départ et adaptée à votre expérience professionnelle.

Cette remise à jour de vos connaissances vous permettra d'exercer en officine avec toutes les compétences requises pour un accompagnement de qualité de tous les patients.



Equipe pédagogique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Pr Valérie SIRANYAN

valerie.siranyan@univ-lyon1.fr

Candidatures & inscriptions

CONTACT SCOLARITÉ

Claire IACOUZZO-PAOLI

Laura LUCARELLI

scolarite.fcpharmacie@univ-lyon1.fr

CONTACT FORMATION CONTINUE FOCAL

Valérie SERVEILLE

formation-diplomante8@univ-lyon1.fr

« Une mise à jour de connaissances et des compétences, qui vous permettra un exercice de qualité au service de tous les patients de l'officine. »



Public/Pré-requis

Diplôme de pharmacien
ou de docteur en pharmacie



Modalités pédagogiques

120 heures d'enseignements minimum
Feuilles d'émargement faisant foi
En présentiel
Un stage de 3 à 6 mois en officine
Rendu présentation d'un mémoire de stage
Enseignements de fin août à juin



Modalités pratiques

CANDIDATURES à partir de mars 2025

Transmettre par mail :

CV, lettre de motivation et copie des diplômes à
scolarite.fcpharmacie@univ-lyon1.fr
& valerie.siranyan@univ-lyon1.fr

Début des inscriptions : juillet 2025

Tarif formation continue :
254€ de droits universitaires + 1200€

Tarif formation initiale :
254€ de droits universitaires + 800€

Demandes de devis et convention de financement:
Service FOCALE
formation-diplomante8@univ-lyon1.fr



LA FORMATION

Objectifs :

Un Diplôme d'Université qui s'adresse aux pharmaciens souhaitant entreprendre une activité en officine. Il permet aux pharmaciens de réactualiser leurs connaissances et de perfectionner leurs compétences, dans le respect des exigences du code de la santé publique. Il est ouvert à tous les pharmaciens diplômés, quelles que soient leurs expériences professionnelles.

Les stagiaires auront accès aux programmes et emplois du temps des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année d'études de pharmacie filière officine, et pourront établir un parcours personnalisé avec l'aide de la responsable pédagogique.



Programme

Le contenu des enseignements est varié et couvre plusieurs domaines d'activités, notamment :

- La dispensation des médicaments du système nerveux central à l'officine.
- La dispensation des produits de santé à l'officine et les-conseils associés.
- Le suivi pharmaceutique et biologique des patients : les pharmaciens apprendront à assurer un suivi attentif des patients, en tenant compte des données pharmacologiques, cliniques et biologiques.
- Le conseil pharmaceutique et prise en charge globale du patient met l'accent sur le rôle du pharmacien en matière de conseils et de prise en charge globale des patients.
- La législation pharmaceutique, droit du travail, droit des sociétés et gestion comptable : les aspects juridiques et comptables essentiels à la gestion d'une officine seront abordés.
- Initiation aux logiciels métier et à la facturation : les pharmaciens découvriront les outils informatiques utilisés dans le domaine pharmaceutique, ainsi que les procédures de facturation.

Les enseignements théoriques dispensés à la faculté sont complétés par un stage en officine d'une durée de 3 à 6 mois.

Le choix de l'officine d'accueil est laissé au stagiaire parmi les pharmaciens maîtres de stage agréé par l'Université, dans les départements 69, 42 et 01.

Des dérogations sont possibles pour effectuer le stage chez un maître de stage situé en dehors de ces trois départements.

Pendant ce stage, les pharmaciens auront l'occasion d'appliquer leurs connaissances théoriques dans un environnement réel et de se familiariser avec les pratiques courantes en officine.

Les stagiaires devront rédiger et présenter un rapport de stage, démontrant les compétences acquises grâce aux cours théoriques et au stage pratique